



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF

AVIS PUBLIC
ADOPTION DU BUDGET 2022

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal au cours de laquelle le budget pour la prochaine année financière sera adopté.

Lors de cette session, qui sera tenue :

le lundi 31 janvier 2022 à 19 h

Les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

Veillez noter que conformément à la directive émise par le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois en raison de la pandémie COVID-19, l'arrêté 2020-029 et l'arrêté 2020-049 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, l'assemblée extraordinaire se tiendra à huis clos par vidéoconférence.

Si la situation devait évoluer dans les prochains jours et que les consignes sanitaires en vigueur autorisaient la tenue de la séance en présentiel, un ERRATUM serait diffusé vous en informant.

Par souci de transparence, la population pourra visionner l'enregistrement de la séance du conseil sur le site internet à l'adresse suivante : www.lacducerf.ca.

De plus, la Municipalité de Lac-du-Cerf invite ses citoyen(ne)s à poser leurs questions par courriel à l'adresse suivante : dg@lacducerf.ca.

Donné à Lac-du-Cerf, ce 19^e jour du mois de janvier 2022.

Sophie Dionne
directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sophie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 19 janvier 2022 entre 15 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19^e jour du mois de janvier 2022.



Sophie Dionne
directrice générale et greffière-trésorière